



CULTURE: SORTIE(S) DE CRISE(S) ?



VENDREDI
2 DÉCEMBRE
2022

**AMPHITHÉÂTRE E JACQUES MAURY,
BÂTIMENT ARSENAL, REZ-DE-CHAUSSÉE**

Vendredi 2 Décembre 2022

08h30 | Accueil des participants

09h00 | Allocutions d'ouverture

Hugues KENFACK, *Président de l'Université Toulouse 1 Capitole*
Matthieu POUMAREDE, *Doyen de la Faculté de Droit et Science politique*
Francis QUEROL, *Doyen de la Faculté d'Administration et Communication*
Sébastien SAUNIER, *Professeur de droit public, Directeur de l'Idetcom*

09h30 | Propos introductifs :

Lycette CORBION-CONDE, *Maîtresse de conférences en droit privé, UT1 Capitole*

I. Les politiques et pratiques culturelles en temps de crise sanitaire

Les réponses politiques : approche juridique

09h50 | « Regards internes » :

Sébastien SAUNIER, *Professeur de droit public, UT1 Capitole*

10h10 | « Regards européens » :

Anne-Marie OLIVA, *Maître de conférences en droit public, UT1 Capitole*

Débat - pause

Les réponses du public

10h40 | « Les pratiques culturelles des Français » :

Amandine SCHREIBER, *Cheffe du département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation, Ministère de la Culture*

Débat

II. L'amplification des défis antérieurs à la crise sanitaire

Les défis du numérique

11h20 | Grand Témoin :

Philippe CHANTEPIE, *Inspecteur général des Affaires culturelles à l'Inspection générale du ministère de la Culture et de la Communication*

11h40 | « Les effets de la crise sur le secteur des médias audiovisuels » :

Laurence CALANDRI, *Maître de conférences en droit public, Directrice du Master Droit du numérique, Directrice du Master Droit des médias et de la communication, UT1 Capitole*

12h00 | « Les effets de la crise sur les stratégies de communication et de programmation des chaînes de télévision françaises » :
Laurence Leveueur, *Maitre de conférences en sciences de l'information et de la communication, UT1 Capitole*

Pause - déjeuner

Le défi de l'inégalité territoriale et du financement de la culture

14h00 | « Collectivités territoriales et culture » :
Christophe DOUBOVETZKY, *Maitre de conférences en droit public, Université Paris-Est Créteil*

14h20 | « Le financement de la culture » :
Karl-Henri VOIZARD, *Maître de conférences en droit public, INU Champollion*

Le défi du statut des artistes et des professionnels de la culture

14h40 | Suzanne CAPIAU, *Avocate au Barreau de Bruxelles, Médiatrice en matières civiles et commerciales, Maîtresse de Conférences, Université Libre de Bruxelles (U.L.B., Chargée de cours, Université de Lorraine)*

Débat - pause

III. Réinventer les politiques et pratiques culturelles

15h20 | « Repenser les objectifs des politiques culturelles » :
Françoise BENHAMOU, *Professeur d'Economie, Université Sorbonne Paris Nord*

15h40 | « Penser les politiques et les actions culturelles à partir des droits culturels ? » :
Jean-Marie PONTIER, *Professeur émérite de droit public, Université Aix-Marseille*

16h00 | « Une politique culturelle par le bas ? Réévaluer le rôle des amateurs et des mouvements culturels » :
Lionel ARNAUD, *Professeur des universités en Sociologie, Université Paul Sabatier-Toulouse 3*

Débat - pause

16h40 | Table ronde animée par
Martine REGOURD, *Professeur des Universités et Nicolas PEYRE, enseignant-chercheur en Sciences de l'Information et de la Communication, UT1 Capitole*
Stéphane Gil, *co-directeur du Théâtre de la Cité – CDN Toulouse Occitanie*
Annabelle Ténèze, *directrice des Abattoirs, Musée – Frac Occitanie Toulouse*

17h30 | Propos conclusifs
Serge REGOURD, *Professeur émérite de droit public, UT1 Capitole*



« Jamais quand c'est la vie elle-même qui s'en va, on a autant parlé de civilisation et de culture » écrivait Antonin Artaud en 1938. Mais a-t-on vraiment tant parlé de civilisation et de culture durant la crise sanitaire de la COVID ? La culture n'a-t-elle pas plutôt été sacrifiée sur l'autel de la crise sanitaire, elle-même vraisemblablement civilisationnelle ? Et quelle culture ?

Fin 2022, quel bilan dresser de l'action de l'Etat et des collectivités territoriales mais aussi des aides internationales et européennes en réponse à la crise sanitaire dans le domaine de la culture ? Comment les institutions, établissements, entreprises, associations des secteurs culturels et les artistes ont-ils réagi à cette crise et à son droit et adapté leurs pratiques ? Et quelles ont été les incidences sur les pratiques culturelles du public ?

En réalité la culture n'a pas attendu la COVID pour être en crise, Le célèbre ouvrage de Hannah Arendt, La crise de la culture, paru en 1961, en atteste. Aussi la crise sanitaire paraît bien n'avoir fait que révéler ou amplifier des défis majeurs aux dimensions artistique, politique, écologique, sociale et économique bien antérieurs, que les politiques culturelles déjà en crise n'avaient pas su relever.

Mais si l'on croit avec Antonio Gramsci que « la crise est le moment où l'ancien ordre du monde s'estompe et où le nouveau doit s'imposer en dépit de toutes les résistances et de toutes les contradictions », quel est ce nouvel ordre du monde de la culture qui doit s'imposer ? Peut-on en repérer l'esquisse dans des politiques et pratiques innovantes, particulièrement interrogées durant la crise sanitaire ? Assurément l'urgence est aujourd'hui celle de la réinvention des politiques et pratiques culturelles et de l'institution d'un nouveau rapport entre les arts, les artistes, la culture et la population et peut-être, au-delà, de la séparation classique, typiquement occidentale depuis Descartes, entre nature et culture.

INSCRIPTION :

<https://idetcom.ut-capitole.fr/>

CONTACT :

marie.merli@ut-capitole.fr

DIRECTION SCIENTIFIQUE :

Lycette Corbion-Condé,

*maîtresse de conférences en droit privé,
IDETCOM, Université Toulouse 1 Capitole*